

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

31 octobre 2012

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2013 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° II-173

présenté par

M. Herth, Mme de La Raudière, M. Aubert, M. Fasquelle, M. Le Fur, M. Cinieri, M. Foulon,  
M. Le Ray et M. Sermier

-----

**ARTICLE 46****ÉTAT B****Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Économie et développement durable de l'agriculture et des territoires	4 000 000	0
Forêt	0	0
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	0	0
<i>Dont titre 2</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	0	4 000 000
<i>Dont titre 2</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<b>TOTAUX</b>	<b>4 000 000</b>	<b>4 000 000</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Alors que le Gouvernement a annoncé vouloir réaliser 6.000 installations d'agriculteurs en 2013, le budget du programme pour l'installation et le développement des initiatives locales (PIDIL) a été amputé de 4 millions d'euros, ce qui est en totale contradiction avec les annonces affichées.

Afin de maintenir les crédits du Fonds d'incitation et de communication pour l'installation en agriculture (FICIA) qui alimente le PIDIL, cet amendement propose de déplacer 4 millions d'euros depuis les autorisations d'engagement et crédits de paiement de l'action 03 « Moyens des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, des directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt et directions départementales des territoires (et de la mer) » du programme 215 « Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture » vers l'action 13 « Appui au renouvellement et à la modernisation des exploitations agricoles » du programme 154 « Économie et développement durable de l'agriculture et des territoires ».